

COMPTE RENDU : REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 AVRIL 2021 A 20H30.

L'an deux mil vingt et un, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Lemainville, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Sébastien DAVILLER, Maire.

Présents : Mme MONIN Marie-Noëlle et HOTTE Natacha

Mrs PEIGNIER Régis – VIARD Mickaël - SOMMA Laurent – FLEURY Gérard – GEGOUT Stéphane – MAILLARD Sylvain – GENOT Bruno.

Absent excusé : M. Mickaël DUSSAUCY qui a donné son pouvoir à M. Sébastien DAVILLER.

Mme Marie-Noëlle MONIN a été nommée secrétaire.

Approbation du compte-rendu du 25 janvier 2021 à l'unanimité.

Délibération N°004/2021 : « **Approbation et vote du Compte de Gestion 2020 - Commune** ».

Le Maire expose aux membres du conseil que le compte de gestion est établi par M. MARQUIS, receveur, à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil en même temps que le compte administratif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le compte de gestion 2020, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération N°005/2021 : « **Vote du Compte administratif 2020 – Commune** ».

Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le Maire n'a pas pris part au vote.

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Réalisé :	103 050,43€
	Reste à réaliser :	51 000,00€

Recettes	Réalisé :	19 740,98€
	Reste à réaliser :	9 000,00€

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé :	215 164,36€
----------	-----------	-------------

Recettes	Réalisé :	240 776,46€
----------	-----------	-------------

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : (report ligne 001 en N+1)	-57 259,53€
Fonctionnement :	171 205,01€
Besoin de financement :	0,00€
Crédits à ouvrir au compte 1068	99 259,53€
Résultats disponible positif (report Ligne 002 en N+1)	71 945,48€

Délibération N°006/2021 : « Affectation du Résultat 2020 - Commune ».

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le 12 avril 2021

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	25 612,10€
- Un excédent reporté de :	145 592,81€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	171 205,01€
- Un déficit d'investissement de :	- 83 309,45€
- Un excédent reporté de :	26 049,92€
- Un déficit des restes à réaliser de :	42 000,00€
Soit un besoin de financement de :	99 259,53€

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCEDENT	171 205,01€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	99 259,53€
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	71 945,48€

RESULTAT D' INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT -57 259,53€

Délibération N°007/2021 : « Vote des taxes communales 2021 ».

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, a voté les taxes communales pour l'année 2021 comme suit :

- Taxe Foncière bâtie = 8.76% + taux départemental de 17,24% = 26%
- Taxe Foncière non bâtie = 20.52%
- CFE = 16.94%

Inchangées par rapport à 2020.

Délibération N°008/2021 : « Vote du Budget Primitif 2021 - Commune ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a voté le Budget Primitif 2021 comme suit :

Section de Fonctionnement : Dépenses = 286 201,48€
Recettes = 286 201,48€

Section Investissement : Dépenses = 209 677,53€
(Dont 51 000,00€ de RAR)
Recettes = 209 678,01€
(Dont 9 000,00€ de RAR)
Excédent = 0,48€

Délibération N°009/2021 : « Approbation et vote du Compte de Gestion 2020 - Lotissement ».

Le Maire expose aux membres du conseil que le compte de gestion est établi par M. MARQUIS, receveur, à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil en même temps que le compte administratif.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Vote le compte de gestion 2020, « Lotissement » après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération N°010/2021 : « Vote du Compte Administratif 2020 - Lotissement ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le Maire n'a pas pris part au vote.

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Réalisé :	17 566,12€
	Reste à réaliser :	0,00€

Recettes	Réalisé :	0,00€
	Reste à réaliser :	0.00€

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé :	4 010,95€
----------	-----------	-----------

Recettes	Réalisé :	902,36€
----------	-----------	---------

Résultat de l'exercice Investissement : - 17 566,12€

Résultat de l'exercice Fonctionnement : - 3 108,59€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : report exercice 2019 : **19 984,76€** - résultat exercice de - 17 566,12€ = (report ligne 001 en N+1) **2 418,64€**

Fonctionnement : report exercice 2019 : **392 107,64€** - résultat de l'exercice de - 3 108,59€ = **388 999,05€**

Besoin de financement :	0,00€
--------------------------------	--------------

Crédits à ouvrir au compte 1068	0,00€
---------------------------------	--------------

Résultats disponible positif (report

Ligne 002 en N+1)	388 999,05€
--------------------------	--------------------

Délibération N°011/2021 : « Affectation du Résultat 2020 - Lotissement ».

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le 12 avril 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	
392 107,64€	
- Un déficit reporté de :	- 3 108,59€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	388 999,05€
- Un déficit d'investissement de :	- 17 566,12€
- Un excédent reporté de :	19 984,76€
- Un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
Soit un besoin de financement de :	0,00€

DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCEDENT	392 107,64€
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0,00
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	388 999,05€

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT **2 418,64€**

Délibération N°012/2021 : « Vote du Budget Primitif 2021 - Lotissement ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, a voté le Budget Primitif Lotissement 2021 comme suit :

Section de Fonctionnement : Dépenses = 528 226,41€
Recettes = 782 299,05€
Excédent = 254 072,64€

Section Investissement : Dépenses = 309 400,00€
Recettes = 318 045,05€
Excédent = 8 645,05€

Délibération N°013/2021 : « Vote des subventions 2021 ».

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, a attribué les subventions 2021 comme suit :

- Gym Lemainville = 150€
- Don du sang = 150 €
- GSHB = 1 000€
- ADMR = 300€
- ECOLE Départ. Mixte = 500€
- Péris'coll = 1 000€
- Association Belestre = 300€
- Société pêche = (Prêt de salle socio gratuit) (à l'unanimité)

Délibération N°014/2021 : « Participation travaux ENEDIS – Grande rue ».

Suite aux travaux de raccordement en électricité de la maison grande rue par ENEDIS, Monsieur et Madame PEIGNIER Michel ont accepté de reverser la somme de 1 849,19€ à la commune de Lemainville en compensation du branchement du fourreau au compteur.

Questions diverses :

Les questions diverses seront traitées lors du prochain conseil municipal.

Clôture de la séance à 22 h 35

Le Maire,

S. DAVILLER